

Numérique à Orange : les gains de productivité, doivent être récupérés par les salariés. C'est essentiel pour la CGT !

Montreuil, le 6 novembre 2017

En juillet 2016, la CGT signait l'accord sur l'accompagnement de la transformation numérique. Cet accord est un premier du genre dans une entreprise de notre taille. Il apporte aux salariés des droits nouveaux (comme le droit à la déconnexion) qui répondent aux nouvelles contraintes générées par le digital.

Dans un premier temps, la CGT avait dénoncé la signature de cet accord. La direction refusait d'aborder la question de fond posée par cette transformation, celle des gains de productivité.

Suite à cette dénonciation, un nouvel accord a été négocié et signé par la CGT.

Nous avons aussi obtenu une expertise qui permet d'établir la nature réelle des gains produits par le digital et des gains potentiels à venir.

Orange au cœur de la transformation numérique

Beaucoup de rapports existent sur le sujet ; certains prédisent que la moitié des métiers vont disparaître, d'autres parlent d'à peine 10% (OCDE). En réalité, tout comme ce fût le cas pour l'informatique, une part de fantasme naît avec l'arrivée de nouvelles technologies. La nature des chocs provoqués est très variable selon le type d'activité concerné...

À Orange, l'impact risque donc d'être élevé. Les salariés vivent déjà une transformation au quotidien avec l'arrivée de nouvelles formes d'organisation du travail, de nouveaux outils, le télétravail, l'automatisation grandissante.

L'expertise se met en place

La dématérialisation dans le domaine client, la virtualisation des réseaux, l'organisation du travail en mode AGILE, le *digital labor* (tâche réalisée par le client lui-même) sont autant de conséquences très diverses du digital et dont les gains de productivité ne peuvent pas se mesurer avec un modèle pré établi.

L'expertise définie par l'accord, a débuté le 9 octobre 2017. C'est le cabinet SOFRECOM qui réalise ces travaux.



Gains de productivité pour qui et pour quoi ?

Évidemment cette question des gains générés par le numérique est très politique, car elle entraîne inévitablement une interrogation sur sa répartition. Vont-ils améliorer l'EBITDA (marge du Groupe)? Servent-ils à l'investissement ? Comment sont-ils redistribués vers le personnel et à quelle hauteur ?

La CGT milite pour que l'homme ne devienne pas esclave de la machine et qu'au contraire les outils numériques améliorent les conditions de travail. Nous estimons qu'il faut garder une place pour la relation humaine, que ce soit à l'intérieur de l'entreprise mais aussi vis-à-vis de nos clients. Si le numérique réorganise le travail et l'activité, soit en la réduisant, soit en en créant de nouvelles, il est surtout l'occasion d'envisager de nouvelles réduction du temps de travail permettant ainsi de travailler tous et dans de meilleures conditions.

Depuis la 1^{ère} révolution industrielle, les progrès techniques se sont toujours accompagnés de progrès sociaux, avec notamment avec la baisse de la durée légale du temps de travail.

Les gains du numérique doivent aussi permettre d'obtenir plus de temps de

formation, indispensable pour appréhender ces évolutions. Une politique ambitieuse en matière de promotion et de reconnaissance des qualifications doit également être mise en œuvre.

Ensemble décidons le progrès social

La CGT a permis que cette expertise existe. C'est la 1^{ère} fois qu'une entreprise de la taille d'Orange accepte une étude sur ce sujet. Dans cet accord nous n'avons gagné que la possibilité de réaliser un diagnostic.

Les résultats de cette étude devront faire l'objet d'un débat au sein de notre entreprise sur la répartition de ces gains. L'investissement de tout un chacun dans ce débat pour peser sur les décisions de l'entreprise, permettra que le progrès scientifique puisse être synonyme de progrès social.

Les enjeux économiques et sociaux du numérique sont liés. Plus ces gains seront distribués, en faveur des salariés, meilleurs seront les salaires avec l'attribution, en outre du 13^e MOIS. Ces gains doivent permettre notamment le passage aux 32h, l'amélioration des conditions de travail et des politiques de l'emploi. C'est de manière constructive et efficace que la CGT a permis d'aborder la question des gains de productivité à Orange ; c'est le sens de notre démarche.